

CHARTRE DE LA SIGNATURE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

VU la charte de signature des publications scientifiques votée lors du Conseil Scientifique du 28/05/2013 ;

VU la Convention 2024-2028 entre l'université d'Orléans et le CNRS ;

VU la Commission Recherche du 05 décembre 2024.

Préambule

Les publications scientifiques participent au rayonnement de la recherche. Pour une visibilité optimale de l'activité scientifique de l'université d'Orléans et des tutelles de ses laboratoires, il est essentiel que la signature des publications soit construite selon des règles précises et cohérentes.

Cette charte de la signature a pour objectif de fournir aux enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels techniques et administratifs une syntaxe et des préconisations détaillées qui permettront de normaliser la signature des unités de recherche et de mentionner ses tutelles.

Les données d'affiliation ainsi normalisées permettent une meilleure visibilité nationale et internationale : comme tous les auteurs utilisent la même structure de signature et les mêmes normes de saisie, le corpus de publications est robuste.

Structuration de la signature

En raison des préconisations des EPST (CNRS, INRAE, INSERM, ...), il est demandé de structurer la signature des publications scientifiques sous la forme monoligne.

Il convient de retenir la présentation suivante : Établissement, autres organismes tutelles de l'unité, acronyme de l'unité de recherche, ville, France. Et de ne pas utiliser la présentation « ascendante » en commençant par l'acronyme ou le nom de l'unité de recherche.

La mention « Université d'Orléans » est préférable à « Univ. d'Orléans ». Il est important de ne pas traduire l'Université d'Orléans.

Chaque élément est séparé par une virgule. Le saut de ligne et le point-virgule sont à exclure. Afin d'être repéré par les outils automatiques, la signature doit être la plus compacte possible.

Mettre l'acronyme du laboratoire au lieu du nom complet de l'unité de recherche pour minimiser les variantes d'écritures qui pourraient isoler certaines publications.

Il ne doit pas être fait référence à une éventuelle équipe interne, à une faculté, un département ou une composante au sein de l'unité, à un pôle, un service ou une unité de service ou d'appui à la recherche, un laboratoire international associé ou mixte, à un groupement de recherche, etc. car il est reconnu que cette mention peut créer une confusion institutionnelle et cela n'améliore pas le repérage et la visibilité. De même, la mention des structures fédératives ne doit pas apparaître dans la signature mais dans les remerciements.

Le libellé de l'adresse doit être simple et mentionner uniquement, la ville et le pays de localisation de l'unité de recherche dans sa forme normalisée internationale sans cedex. (Ville, Pays). Le code postal n'est pas nécessaire.

La signature correspond à l'ensemble des tutelles de l'unité de recherche (EPCSCP, EPST et autres le cas échéant) et non au seul « employeur » de l'auteur.

Dans le cas où un autre EPCSCP (Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel) que l'université d'Orléans est aussi tutelle de l'unité, on mentionnera cet EPCSCP à la suite. (Université de Tours, Université Paris-Saclay...)

Exemple :

--> *Prénom Nom*¹

1-Université d'Orléans, autre EPCSCP, EPST, acronyme de l'unité, numéro de l'unité, Ville, France.

Les exemples pour chaque laboratoire sont fournis en annexe.

Mention du CHU d'Orléans

Dans le cas où l'auteur de la publication est un personnel hospitalo-universitaire ou hospitalier hébergé dans une unité de recherche dont l'université d'Orléans est tutelle, il est recommandé de créer une ligne supplémentaire mentionnant "CHU d'Orléans".

--> *Prénom Nom*^{1,2}

1. Université d'Orléans, EPST, acronyme de l'unité, numéro de l'unité, Ville, France

2. CHU d'Orléans, Service, Ville, France

Chercheurs associés

Les enseignants-chercheurs individuellement associés à un laboratoire de l'université d'Orléans, s'ils sont liés par une convention de chercheur associé, doivent être mentionnés dans la signature.

Plateformes

La mention des plateformes est présentée uniquement dans les remerciements. Les données contenues dans le champ des remerciements peuvent être recherchées et il sera possible d'agrèger la totalité des publications si un tel corpus était utile à des fins d'auto-évaluation ou de suivi d'activité.

Remerciements

Les remerciements ne doivent pas apparaître dans la signature mais en fin d'article ou en note de bas de page.

Veiller à utiliser le champ spécifique pour mentionner les programmes ou structures de financement des travaux de recherche (ANR, Commission Européenne, Equipex, Labex, Cluster, Région Centre-Val de Loire, etc.).

Adresse de correspondance

Dans le cas où l'auteur est désigné comme auteur de correspondance, il peut préciser l'adresse postale complète et le cedex afin que la correspondance lui parvienne par courrier.

Exemples pour chaque laboratoire

Acronyme	Signature
CBM	Lorsqu'un des auteurs est employé par l'université d'Orléans ou de Tours : Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS : Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, Université de Tours, CNRS, CBM, UPR 4301, Orléans, France. Si le premier auteur est employé par l'université de Tours ou le CNRS : Prénom Nom ¹ 1. Université de Tours, Université d'Orléans, CNRS, CBM, UPR 4301, Orléans, France.
	Lorsqu'aucun auteur n'est employé ni par l'université d'Orléans ni l'université de Tours : Prénom Nom ¹ 1. CNRS, Université d'Orléans, Université de Tours, CBM, UPR 4301, Orléans, France.
CEDETE	Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, CEDETE, UR 1210, Orléans, France.
CEMHTI	Lorsqu'un des auteurs est employé par l'université d'Orléans : Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, CNRS, CEMHTI, UPR 3079, Orléans, France.
	Lorsqu'aucun auteur n'est employé par l'université d'Orléans : Prénom Nom ¹ 1. CNRS, Université d'Orléans, CEMHTI, UPR 3079, Orléans, France.
CIAMS	Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans : Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, Université Paris-Saclay, CIAMS, UR 4532, Orléans, France.
	Si le premier auteur est employé par l'université Paris-Saclay : Prénom Nom ¹ 1. Université Paris-Saclay, Université d'Orléans, CIAMS, UR 4532, Bures-sur-Yvette, France.
CRJP	Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, CRJP, UR 1212, Orléans, France.

ERCAE	Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, ERCAE, UR 7493, Orléans, France.
GREMI	Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS : Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, CNRS, GREMI, UMR 7344, Orléans, France.
ICARE	Lorsqu'un des auteurs est employé par l'université d'Orléans : Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS : Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, CNRS, ICARE, UPR 3021, Orléans, France. Lorsqu'aucun auteur n'est employé par l'université d'Orléans : Prénom Nom ¹ 1. CNRS, Université d'Orléans, ICARE, UPR 3021, Orléans, France.
ICMN	Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS : Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, CNRS, ICMN, UMR 7374, Orléans, France.
ICOA	Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS : Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, CNRS, ICOA, UMR 7311, Orléans, France.
IDP	Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS : Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, Université de Tours, CNRS, IDP, UMR 7013, Orléans, France. Si le premier auteur est employé par l'université de Tours ou le CNRS : Prénom Nom ¹ 1. Université de Tours, Université d'Orléans, CNRS, IDP, UMR 7013, Tours, France.
INEM	Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS : Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, CNRS, INEM, UMR 7355, Orléans, France.
IRAMAT	Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, Université Paris-Saclay, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, CNRS, IRAMAT, UMR 5060, Orléans, France. Si le premier auteur est employé par l'université Paris-Saclay ou le CNRS Prénom Nom ¹ 1. Université Paris-Saclay, Université d'Orléans, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, CNRS, IRAMAT, UMR 5060, Bures sur Yvette, France. Si le premier auteur est employé par l'université de Technologie de Belfort-Montbéliard ou le CNRS Prénom Nom ¹ 1. Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, Université d'Orléans, Université Paris-Saclay, CNRS, IRAMAT, UMR 5060, Belfort, France.
ISTO	Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, CNRS, BRGM, ISTO, UMR 7327, Orléans, France.
LaMé	Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, Université de Tours, INSA CVL, LaMé, UR 7494, Orléans, France. Si le premier auteur est employé par l'INSA CVL Prénom Nom ¹ 1. INSA CVL, Université d'Orléans, Université de Tours, LaMé, UR 7494, Orléans, France. Ou

	<p>1. INSA CVL, Université de Tours, Université d'Orléans, LaMé, UR 7494, Tours, France.</p> <p>Si le premier auteur est employé par l'université de Tours Prénom Nom ¹ 1. Université de Tours, Université d'Orléans, INSA CVL, LaMé, UR 7494, Tours, France.</p>
LEO	<p>Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, Université de Tours, LEO, UR 7322, Orléans, France.</p> <p>Si le premier auteur est employé par l'université de Tours Prénom Nom ¹ 1. Université de Tours, Université d'Orléans, LEO, UR 7322, Tours, France.</p>
LIFO	<p>Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, INSA CVL, LIFO, UR 4022, Orléans, France.</p> <p>Si le premier auteur est employé par l'INSA CVL Prénom Nom ¹ 1. INSA CVL, Université d'Orléans, LIFO, UR 4022, Blois, France.</p>
LI ² RSO	<p>Un enseignant-chercheur de l'UO, un PU-PH/MCU-PH ou PH du LI²RSO : Prénom Nom ^{1,2} 1. Université d'Orléans, LI²RSO, UR 7496, Orléans, France. 2. CHU d'Orléans, service, Orléans, France.</p>
LLL	<p>Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS ou la BNF Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, Université de Tours, CNRS, BNF, LLL, UMR 7270, Orléans, France.</p> <p>Si le premier auteur est employé par l'université de Tours ou le CNRS ou la BNF Prénom Nom ¹ 1. Université de Tours, Université d'Orléans, CNRS, BNF, LLL, UMR 7270, Tours, France.</p>
LPC2E	<p>Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans ou le CNRS Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, CNRS, CNES, LPC2E, UMR 7328, Orléans, France.</p>
P2E	<p>Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, P2E, UR 1207 - USC INRAé 1328, Orléans, France.</p>
POLEN	<p>Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, POLEN, UR 4710, Orléans, France.</p>
PRISME	<p>Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, INSA CVL, PRISME, UR 4229, Orléans, France.</p> <p>Si le premier auteur est employé par l'INSA CVL Prénom Nom ¹ 1. INSA CVL, Université d'Orléans, PRISME, UR 4229, Blois, France.</p>
REMELICE	<p>Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, REMELICE, UR 4709, Orléans, France.</p>
VALLOREM	<p>Si le premier auteur est employé par l'université d'Orléans Prénom Nom ¹ 1. Université d'Orléans, Université de Tours, VALLOREM, UR 6296, Orléans, France.</p> <p>Si le premier auteur est employé par l'université de Tours Prénom Nom ¹ 2. Université de Tours, Université d'Orléans, VALLOREM, UR 6296, Tours, France.</p>

Hospitalo-universitaire ou praticien hospitalier, membre d'une UR, UMR ou UPR

On applique la règle de l'unité et on ajoute une ligne pour le CHU, exemple :

Exemple pour l'INEM :

Prénom Nom^{1,2}

1. Université d'Orléans, CNRS, INEM, UMR 7355, Orléans, France.

2. CHU d'Orléans, service, Orléans, France.

Auteurs multiples, exemples avec un PUPH de l'INEM (1^{er} auteur), un chercheur CNRS du GREMI (2^{ème} auteur), un enseignant-chercheur du GREMI (3^{ème} auteur) et un chercheur CNRS de l'INEM (4^{ème} auteur) :

Prénom Nom^{1,2}, Prénom Nom³, Prénom Nom³, Prénom Nom¹

1. Université d'Orléans, CNRS, INEM, UMR 7355, Orléans, France.

2. CHU d'Orléans, service, Orléans, France.

3. Université d'Orléans, CNRS, GREMI, UMR 7344, Orléans, France.